

L'avis du Parc naturel régional est sollicité par les services de l'Etat dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation des manifestations sportives de pleine nature. Le Parc souhaite donc faire connaître certaines recommandations aux organisateurs, afin de favoriser l'obtention de l'avis favorable. Le Parc a donc réalisé un cahier des charges qui permet de faire le points sur les caractéristiques de chaque manifestation, et en cas de problèmes d'attirer l'attention de l'Etat sur les manques.

Nombre de pages 4

:

Auteur(s) :

Parc naturel régional des Landes de Gascogne

Dernière mise à jour 18/09/2008

:

Tags :

[Maîtriser le développement des sports de nature](#)^[1]

[Sport](#)^[2]

Parc:

Landes de Gascogne

Lien :

[Télécharger le document](#)^[3]

Thème ressource:

[Sport](#)^[4]

Source URL: <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/cahier-des-charges-et-recommandations-pour-laccueil-de-manifestations>

Liens

[1] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/maitriser-le-developpement-des-sports-de-nature>

[2] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/sport>

[3] https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/archive_avant_2016/CAHIER%20DES%20CHARGES%20PNRLG%20.pdf

[4] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/sport>